

**BUREAU SYNDICAL DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE ORNE**  
**DU 09 DÉCEMBRE 2020 – 9 HEURES**  
**COMPTE RENDU ET PRISES DE DÉCISIONS**

Nombre de membres : 20 / Nombre de Présents : 20 / Nombre d'absents : 0 / Nombre de pouvoirs : 0

Le Président, les vice-présidents, le représentant des communes urbaines et les coordinateurs du Te61 se sont réunis le 9 décembre 2020 à 9h00 à Valframbert.

**Étaient présents** : Philippe AUVRAY, Michel BELLENGER, Daniel BIGEON, Nicolas BOUCHÉ, Marc CARRÉ, Philippe CHALLIER, Valérie CHESNEL, Michel COUSIN, Amale EL KHALEDI, Gérard FOURRÉ, Frédéric HARDY, Charles HAUTON, Jérôme LARCHEVÊQUE, Jean LECLERC, Henri LEROUX, Jean-Louis MARIE, Jean-Pierre MARTIN, Marc QUÉROLLE, Benoît RAULT, Françoise REIG-HAMELIN.

**Secrétaire de séance** : Valérie CHESNEL

Le Président accueille les membres du bureau syndical, les remercie de leur présence.

Avant d'ouvrir la séance, un hommage est rendu à notre ami Roger BELLANGER qui vient de tirer sa révérence le 30 octobre 2020. Il venait de fêter ses 99 printemps.

C'est un homme de devoir et de conviction qui s'en va. Son mandat d'élu, il l'aura rempli jusqu'au bout.

Malheureusement, les circonstances font que nous ne pouvons pas lui rendre hommage comme il se doit. Dès que la situation nous le permettra, nous organiserons une cérémonie en son honneur avec sa famille.

Le Président invite les membres du bureau à observer 1 minute de silence en sa mémoire.

**1) Modification de la délibération du 17 juillet 2020 « demande de financement DSIL au titre de l'année 2020 – Installation d'une borne de recharge rapide de 100 kVa pour véhicule électrique et hybride » (vote) ;**

Une demande de financement, dans le cadre de la DSIL année 2020 (*dotation de soutien à l'investissement local*), a été déposée en préfecture. Ce programme étant clos, il est proposé de modifier la délibération susdite afin de solliciter ce financement au titre du programme 2021.

Le Président rappelle le plan de financement :

Sources	Libellé de la subvention	Montant HT	Taux Aide sollicitée
DSIL	Dotation soutien à l'investissement local	64 976.35 €	80%
Fonds propres	Autofinancement	16 244.08 €	20%
	<b>Total HT</b>	<b>81 220.43 €</b>	<b>100%</b>

Le bureau syndical autorise le Président à modifier la délibération susdite permettant de solliciter une subvention au titre du DSIL programme 2021.

**2) Attribution du marché Assistance à maîtrise d'ouvrage : plan de financement SEM (société d'économie mixte) - (vote) ;**

Un marché a été lancé pour une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage financière, portant sur :

- La préfiguration et la création d'une Société d'économie mixte (SEM) ayant vocation à investir dans les projets d'énergies renouvelables sur notre territoire.

La date limite de réception des offres a été fixée le 20 novembre 2020. Le Te61 a reçu 2 Offres :

- FINANCE-CONSULT mandataire du groupement Adamas
- SCET (Service Conseil expertise Territoires).

## Notation - Valeur technique et des prestations

		SCET	Finance-consult et Adamas
<b>Valeurs technique (50 points)</b>			
10 points	Adéquation des moyens et compétences	10	10
25 points	Qualité et pertinence de la méthodologie développée	24	24
15 points	Adéquation du temps dévolu	13	15
<b>Valeur des prestations (50 points)</b>		<b>47</b>	<b>49</b>
50 points	Prix des prestations	37	50
<b>TOTAL notation</b>		<b>84</b>	<b>99</b>
<b>Classement général</b>		<b>2</b>	<b>1</b>

Après analyse des offres reçues il est proposé d'attribuer le marché au cabinet expertise FINANCE-CONSULT qui présente la meilleure offre.

Après en avoir délibéré, le bureau syndical émet un avis favorable et autorise le Président à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente décision.

### 3) Attribution du marché subséquent N° 1 – projets centrales solaires photovoltaïques (vote) ;

Le présent marché concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour 2 projets de centrales solaires photovoltaïques sur les bâtiments de la commune de Mortagne au Perche :

- La salle du Carré du Perche et la piscine communautaire.

Le Président rappelle qu'un accord cadre, multi-attributaires et concernant des missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations solaires photovoltaïques sur toitures, a fait l'objet d'une procédure et le bureau syndical du 17 juillet 2020 a attribué ce marché à 4 prestataires : (Cythélia Energy - Altéria- Tecsol SA et SARL Bet Bader).

Le marché subséquent mentionné en objet a été envoyé aux 4 prestataires ci-dessus afin qu'ils remettent une offre pour ces 2 projets. Il est précisé que seul le prix est jugé pour le classement des offres.

Les prix ci-dessous sont donnés en HT.

			ALTEREA	BADER	CYHTELIA	TECSOL
CARRÉ DU PERCHE	Tranche Ferme	Étude charpente	2 712,16 €	2 008,96 €	3 435,40 €	3 239,52 €
	Tranche conditionnelle 1	Etudes techniques et financières	2 812,61 €	1 054,80 €	2 712,16 €	904,05 €
	Tranche conditionnelle 2	APD au Marché de travaux	4 896,95 €	9 543,04 €	5 424,31 €	6 027,02 €
	Tranche conditionnelle 3	Suivi des travaux	5 047,63 €	6 047,52 €	6 147,56 €	3 239,52 €
				<b>15 469,34 €</b>	<b>18 654,32 €</b>	<b>17 719,43 €</b>
PISCINE INTERCOMMUNALE	Tranche Ferme	Étude charpente	2 712,16 €	2 008,96 €	3 435,40 €	3 314,86 €
	Tranche conditionnelle 1	Etudes techniques et financières	2 812,61 €	1 336,08 €	2 712,16 €	904,05 €
	Tranche conditionnelle 2	APD au Marché de travaux	5 047,63 €	9 543,04 €	5 424,31 €	6 027,02 €
	Tranche conditionnelle 3	Suivi des travaux	5 047,63 €	6 047,52 €	6 147,56 €	3 239,52 €
				<b>15 620,02 €</b>	<b>18 935,60 €</b>	<b>17 719,43 €</b>
<b>Total des 2 missions</b>			<b>31 089,35 €</b>	<b>37 589,92 €</b>	<b>35 438,85 €</b>	<b>26 895,56 €</b>

Frédéric HARDY demande si le Te61 a déjà travaillé avec ces bureaux d'études.

Cyril Wintenberger précise que le bureau d'études BADER a été attributaire du marché pour l'extension des locaux du Te61 ainsi que pour le projet de chaufferie bois à Tourouvre au Perche.

Après analyse des offres reçues, il est proposé d'attribuer le marché au bureau d'études TECSOL qui présente la meilleure offre.

Le bureau syndical, après en avoir délibéré, accepte l'offre du bureau d'études TECSOL et autorise le Président à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente décision.

4) Programme marché urbain 2021 :

Lors de la réunion de bureau du 23 septembre 2020, une liste de travaux d'effacement des réseaux, enregistrée au Te61, a été présentée. Afin de budgétiser le programme travaux urbain, le Président présente le tableau des affaires, annexé ci-joint, pouvant être financées sur l'année 2021. Il précise que ces travaux sont financés sur fonds propre.

Après cet exposé, les membres du bureau syndical, après en avoir délibéré, valide le programme travaux urbain 2021.

5) Programme 2021 - Article 8 : cofinancement Te61 / Enedis (vote) :

Il est proposé aux membres du bureau de valider le nouveau programme 2021 – Article 8 cofinancé par le Te61 et Enedis tel qu'il est présenté. Le Président précise que dans le cadre du nouveau contrat de concession Enedis participe à hauteur de 570 000 € dès lors que l'ensemble du programme travaux proposé représente 90% de fils nus. Il est important de respecter ce critère afin de préserver le montant alloué par Enedis. À défaut, le montant s'en trouverait diminué. A titre d'exemple, si le programme travaux proposé consiste à la résorption de 70% de fils nus, le montant serait de 530 000 €. Si le taux est inférieur à 70%, le montant serait de 420 000 €. Il est à noter que la mesure des taux (70%-80% et 90%) s'effectue en fonction de la longueur de réseau déposé.

Françoise REIG-HAMELIN demande quelle est la pérennité du programme.

Il est précisé que le nouveau contrat de concession a été signé pour 30 ans.

Après cet exposé, et en avoir délibéré, le bureau syndical valide le programme 2021 – Article 8 tel que présenté.

6) Convention « animation accompagnement de la filière bois énergie » pour biomasse Normandie (vote)

Le Président rappelle que le Te61 adhère à biomasse Normandie depuis 2018. Le montant de cette adhésion est de 112 € par an.

Il précise que le programme d'animation mobilise, les partenaires techniques suivants :

- La FR CUMA,
- Biomasse Normandie pour l'animation auprès des collectivités ainsi que la coordination du programme.

Les missions sont multiples et s'organisent autour des quatre thématiques principales suivantes :

- Les ressources en bois,
- La structuration de l'approvisionnement des chaufferies,
- Le développement de projets de chaufferies,
- Le suivi des chaufferies en fonctionnement.

Le Président propose de bénéficier d'un appui technique solide pour la réalisation d'études d'opportunité de création de chaufferies collectives et réseaux de chaleur bois-énergie dispensées dans le cadre du conseil en énergie à destination des communes.

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le bureau syndical décide :

- **DE SOUTENIR** Biomasse Normandie ;
- **DE LIMITER** ce soutien à 15 000 € pour 3 ans, soit 5 000 € par an ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de financement.

7) Convention adhésion Biomasse « animation accompagnement de la filière Méthanisation » (vote) :

Biomasse pilote depuis 3 ans ce programme « filière » soutenu financièrement par l'ADEME, la Région, le FEDER et les syndicats d'énergie normands, avec le concours technique de la Chambre Régionale d'Agriculture.

Le travail des acteurs permet de participer à faire aboutir de nombreux projets de méthanisation sur notre territoire.

- Participer à atteindre les objectifs 2030 du SRADDET 2020 de la Région (multiplication par 5 des consommations

- Résoudre les problématiques associées à l'accueil des projets : acceptabilité sociale, maillage des réseaux gaz, gestion du digestat, etc.
- Soutenir la filière méthanisation dans la continuité de nos précédentes délibérations.

Le Président propose de renouveler pour une durée de 3 ans notre adhésion à Biomasse Normandie pour un montant maximal de 6 000 €.

Où cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau syndical décide :

- **DE SOUTENIR** Biomasse Normandie ;
- **DE LIMITER** ce soutien à 6 000 € pour 3 ans, soit 2 000 € par an ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention.

## 8) Affaires et questions diverses.

- **Signature d'une convention avec la gendarmerie**  
Le groupement de gendarmerie de l'Orne s'engage dans la mobilité durable avec l'acquisition de 6 véhicules électriques, dès la fin d'année pour certaines flottes.  
Le colonel Frédéric JOBERT a signé une convention le 2 décembre dernier avec Territoire d'énergie Orne pour l'installation de bornes de recharge dans les casernes.
- **Présentation du nouveau site internet mis en ligne [www.te61.fr](http://www.te61.fr)**  
Le site est en ligne depuis 1 semaine. Les membres du bureau sont invités à le parcourir.
- **Point projet d'extension du bâtiment.**  
Le projet d'agrandissement du bâtiment a été réalisé par l'architecte JSA. 14 bureaux peuvent être rajoutés. Il est précisé qu'un syndicat comme le nôtre devrait compter 35 agents. En raison de télétravail et au regard de la situation, liée à la crise sanitaire, ce projet d'extension n'est pas envisagé à ce jour. Par contre, il est souligné que l'espace détente (cuisine) ne sera plus adapté si les effectifs augmentent.
- **Point : Les matinales.** Des dates sont programmées en janvier 2021. En espérant que la crise sanitaire ne nous permet pas de les maintenir.
  - Mercredi 06 janvier
  - Mardi 12 janvier
  - Jeudi 21 janvier
  - Mercredi 27 janvier
  - 3 et 17 février (communes urbaines)
- Date de la prochaine assemblée générale le 10 février 2021

---

**Afin de préparer la réunion de l'assemblée générale prévue le 9 décembre 2020 à 14h30, chaque point de l'ordre du jour est abordé.**

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (vote),  
- Compte rendu - Réunion AG du 23 -09-2020.
2. Modification de la délibération du 12 juin 2019 « barème des prestations de conseil en énergie partagé » (vote)  
- Suite à la réunion de CODIR et le groupe de travail avec les cadres, il est proposé :
  - de fixer à 500 € par bâtiment et par an le barème des prestations CEP
  - d'établir un devis par bâtiment supplémentaire.
3. Mise à jour Guide des Aides aux collectivités (vote),  
- Prendre en considération la modification du barème CEP (500 € par bâtiment par an)  
Si + de 1 bâtiment : Etablissement d'un devis,  
- Dans le cadre de l'acquisition d'un radar pédagogique, de proposer la prestation suivante :
  - Maintenance, entretien et relevée des données : 100 € par an et par radar

- Transfert de la compétence EP (investissement et fonctionnement)
  - Investissement (effacement et extension) – Luminaire 30%
  - Travaux renouvellement luminaire LED jusqu'à 45 %
  - Mise en valeur du patrimoine – 20%
  - Accident sur l'EP : Selon devis et reste à charge à la collectivité
- 4. Création d'un budget annexe chaufferie bois – Rémalard (vote),
  - Création d'un budget annexe spécifique pour les opérations relatives à la compétence chaufferie bois et réseau de chaleur assujéti à la TVA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- 5. Délibération vente du véhicule 308 (vote) ;
  - Vente du dernier véhicule thermique pour 10 500 € avec la possibilité de vendre (+ ou- 15%)
- 6. Délibération de principe – recours à une DSP (vote) ;
  - Pouvoir lancer une DSP sans réunir le comité syndical, sachant que toute DSP doit être inscrite à l'ordre du jour de l'AG pour attribuer le marché.
- 7. Délibération autorisation d'engagement de dépenses (vote) ;
  - Cadeaux offerts par le Comité syndical à l'occasion d'événements familiaux (mariage, naissance...), d'évènements liés à la carrière (mutation, fin de stage, médaille, départ à la retraite...)
  - Couronnes ou gerbes mortuaires offertes par le Comité syndical lorsqu'elles honorent une personne ayant œuvré pour le syndicat,
- 8. Délibération création de poste catégorie A / B / C (technicien SIG), (vote)
  - Le Te61 a formé une stagiaire SIG. il est proposé de la recruter sous conditions de réussite de son examen.
- 9. Délibération création de poste catégorie A / B / C (administration générale), (vote) ;
  - Ouverture d'un poste de secrétaire en vue d'un futur recrutement. Ce recrutement aura lieu dès lors que la crise sanitaire ne Paralyse plus l'activité du Te61)
- 10. Modification de la délibération du 14 décembre 2016 - Contrat groupe-prévoyance maintien de salaire (vote),
  - Modifier les modalités de versement de la participation mensuelle du Te61. Il est précisé que cette participation peut être versée directement à l'agent. Il est proposé de rajouter que le versement de cette participation peut être versée aussi directement à l'organisme qui se chargera de la répercuter sur la cotisation de l'agent bénéficiaire.
- 11. Durée d'amortissement subvention budget annexe bornes de recharges GNV (vote) ;
  - durée proposée : 5 ans
- 12. Durée d'amortissement logiciel PCRS (corps de rue simplifié), (vote);
  - durée proposée : 2 ans
- 13. Durée d'amortissement liée à l'acquisition de véhicules GNV (vote);
  - durée proposée : 10 ans
- 14. Délibération – Adhésion au groupement de commandes sur le SDIRVE (*schéma directeur infrastructure de recharge pour véhicules électriques*) ; (vote) ;
  - Autoriser le TEN à faire un groupement SDIRVE régional.
  - 1 des membres du TEN se charge de lancer un appel d'offres pour retenir un AMO.
  - Chaque syndicat pourra ensuite émettre un bon de commande, à l'AMO attributaire du marché.

Une convention fixera les modalités de participations

- 15. Débat d'orientation budgétaire, (vote)
  - Les documents ont été envoyés par mail aux délégués le 3 décembre.
- 16. Décision modificative – Budget année 2020
  - Ajustement des articles liés à la maintenance de l'éclairage public 615232 et 6156 et de l'article 617 – Études (paiement de l'étude du pack solaire pour un montant de 28 200 €)
  - Écritures liées aux cessions des véhicules et aux achats des radars par les communes.
  - Retrait des écritures d'ordre liées à la TVA

17. Election des délégués représentant le Te61 à la Commission Consultative Energie de l'Orne (CCEO)  
Elle est composée de 15 délégués du Te61 et 15 délégués d'EPCI.

#### Délégués Te61

Philippe AUVRAY	Michel COUSIN
Michel BELLENGER	Gérard FOURRÉ
Daniel BIGEON	Philippe CHALLIER
Marc CARRÉ	Jérôme LARCHEVÊQUE
Nicolas BOUCHÉ	Valérie CHESNEL
Charles HAUTON	Henri LEROUX
Amale EL KHALEDI	Jean-Louis MARIE
Benoit RAULT	

#### Délégués EPCI

EPCI (Communauté de communes)	Nom délégué	Prénom
Argentan Intercom	ÉCOBICHON	Florence
Communauté Urbaine d'Alençon	BOTHET	Romain
Pays de l'Aigle	COUSIN	Didier
Domfront Tinchebray Bocage	<i>SOUL</i>	<i>Bernard</i>
Vallées d'Auge et du Merlerault	ROBILLARD	Denis
Pays de Mortagne au Perche	BUSSY-BOITEUX	Lydia
Andaine-Passais	JARRY	Sylvain
Collines du Perche Normand	DESHAYES	Jean-Pierre
Sources de l'Orne	LE CARVENNEC	Eric
Cœur de Perche	CHANDEBOIS	Jean Marie
Hauts du Perche	MICHEL-FLANDIN	Patrice
Vallée de la Haute Sarthe	LEVENEZ	Yannick
Val d'Orne	GAUDIN	Sylvain
Pays Fertois et du Bocage Carrougien	THIBOUVILLE	Christian
Communauté de Flers Agglo	PIERRE	Gérard

18. Mise en place de la Commission Consultative des services publics locaux (CCSPL) (vote),

<b>Titulaire Te61</b>
HAUTON Charles
CHALLIER Philippe
BELLENGER Michel
LARCHEVÊQUE Jérôme
LEVENEZ Yannick

<b>Titulaire :</b>	<b>Association représentée</b>
Philippe VAN-HOORNE	Président de l'association des maires de l'Orne
Pascal RAPICAULT	Chambre de l'agriculture
Claude MORIN	CCI Sarthe - Alençon
Dominique VONTHRON	Chambre des métiers
<i>Complété lors d'une prochaine assemblée générale</i>	

19. Les lignes directrices de gestion doivent être définies d'ici à la fin 2020 afin d'être applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le point sur ce qui va changer.

- Etat des lieux (rapport social, règlement intérieur, le rapport d'orientation budgétaire...)
- Durée de validité des lignes directives de gestion
- Les actions (avancements de grade, promotions internes)
- Gestion prévisionnelles des emplois et des compétences; (départ en retraite, mobilités des agents...)
- Organisation du temps de travail
- Formation professionnelle
- Masse salariale
- Régime indemnitaire
- Prévention des risques professionnels
- Protection sociale complémentaire
- Action sociale

20. Délégué AGEDI

A.GE.DI est un syndicat mixte ouvert. Ce syndicat permet d'utiliser les plateformes multi-services numériques pour :

- la télétransmission des actes au contrôle de légalité (protocole ACTES),
- la mise en œuvre de la signature électronique et du parapheur électronique,
- la dématérialisation des marchés publics.

Le Te61 adhère à ce syndicat depuis le 26 mars 2015.

En raison du renouvellement des membres du comité syndical, il est nécessaire de désigner, un délégué titulaire au sein de l'assemblée spéciale du syndicat. Il est proposé de confier cette fonction à Charles HAUTON.

21. Rapport – Audit concession Gaz (2018 et 2019) Nom des communes concernées

Mortagne au Perche	Saint Pierre du Regard	Saint Martin du Vieux Bellême
Sées	Sarceaux	Igé
Aube	Val au Perche (Theil, Rouge Male	Domfront en Poiraise
Motrée	Rai	

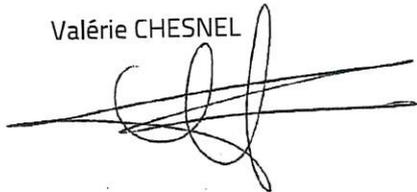
22. Rapport – Audit concession Electricité de l'année 2019  
Ce rapport sera présenté par Cédric Thomas

23. Point dossier SEM (*société d'économie mixte*),  
- Marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage financière, pour élaborer le business plan de la SEM. Le cabinet Finance-Consult doit effectuer cette mission  
- Rencontre, en visio, avec des établissements bancaires et la SEM WEST pour un partenariat

24. Affaires et questions diverses.  
Les points ont été abordés aux bureaux de ce jour.

La Secrétaire de Séance

Valérie CHESNEL



Le Président  
Philippe AUBRY  
67250 Valframbert

